



# LE JARDIN D'EPICURE

sociation pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne



## CONTRAT PAIN SAISON 26

**MERCREDI 4 MAI AU 26 OCTOBRE 2022**

Le présent contrat est passé pour une livraison de PAINS issus de l'agriculture biologique provenant de: DELICIEUSEMENTBIO M.Thomas COLAIANNI, artisan boulanger.67 Chemin de Miramas le Vieux à Lunard - 13140 MIRAMAS et l'adhérent de l'AMAP le Jardin d'Epicure.

Les jours et heures de distribution peuvent varier en fonction des directives COVID

Nom / Prénom :

Mobile :

**MODALITES D'ENGAGEMENT** : La souscription au présent contrat implique l'adhésion à l'association AMAP Le Jardin d'Epicure conjointement à celle du réseau des Amap de Provence. Les signataires s'engagent à respecter les principes définis dans la charte des AMAP. Le paiement par chèque est demandé lors de la commande. Les commandes non prises sont redistribuées. **Les dates de distribution sont indiquées sous réserve des aléas de production.**

Désignation	Prix	SEPTEMBRE				OCTOBRE				Nbre TOTAL PAIN
		7	14	21	28	5	12	19	26	
BAGUETTE ANCIENNE	2,00 €									
BRIOCHE	4,50 €									
CAMPAGNE	2,30 €									
CHATAIGNE	3,30 €									
CIABATTA	2,20 €									
COMPLET	2,70 €									
CROISSANT	1,20 €									
FICELLE CHORIZO FROMAGE	2,20 €									
GRAND EPAUTRE	3,30 €									
KAMUT	3,30 €									
LIN	2,70 €									
MAIS	2,60 €									
MEULE T80	2,20 €									
MIEL, NOISETTES, RAISINS	3,30 €									
NORVEGIEN	5,50 €									
NORVEGIEN FRUITS	6,50 €									
NOIX	3,90 €									
OLIVE	2,20 €									
PAIN AU CHOCOLAT	1,30 €									
PAIN EPICES	6,00 €									
PETIT EPAUTRE	4,30 €									
POIS CHICHE SARRASIN MAÏS	3,30 €									
RIZ SARRASIN MAÏS	3,30 €									
SEIGLE	3,50 €									
SESAME	2,70 €									
SIX CEREALES	2,70 €									
<b>TOTAL en euros</b>										

Chèques libellés à l'ordre de DELICIEUSEMENT BIO

Chèque N° :

Chèque N°:

Montant :

Montant :

Banque :

Istres le :

Le producteur

L' amapien